

Ainsi, monsieur l'Orateur, nous devons maintenir des programmes de ce genre et, dans la mesure où le présent bill rend le programme plus efficace—ce qui est le cas à maints égards—tant mieux. A mon avis, il aidera la cause de l'éducation, et je suis sûr qu'il sera précieux pour beaucoup d'étudiants et, en conséquence, pour le pays et la population que, collectivement, nous tentons de servir. J'espère que le ministre accueillera notre appui à l'égard de cette initiative. En sa qualité de nouveau ministre, peut-être prendra-t-il note des propos de certains des sages de l'opposition.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un plaisir de traiter du sujet à l'étude, un des plus importants au Canada actuellement. C'est encourageant de constater que les fonds pour les prêts aux étudiants passeront de 100 à 115 millions de dollars. J'aimerais examiner le but des prêts et voir si, oui ou non, ils atteignent leur objectif. Notre pays a sûrement besoin de prêts d'études. Comme moi, des milliers d'étudiants ont ainsi reçu de l'aide. Mais il faut se rappeler qu'un bon nombre sont endettés au terme de leurs études, comme l'a déjà signalé un député. Le but principal de la loi est d'assurer que toute personne désireuse d'entreprendre des études universitaires en ait la chance. Le but est de donner à tous accès à l'éducation, mais à eux seuls les prêts aux étudiants ne suffisent pas. Je pense qu'il faut envisager le problème dans une perspective plus vaste et plus profonde.

• (4.40 p.m.)

Le programme des prêts aux étudiants, comme chacun le sait, a débuté en 1964. Il découlait de la campagne électorale de 1963, à laquelle le premier ministre a participé. Les prêts actuels aux étudiants sont bien insuffisants, d'autant plus que le coût de la vie et les frais de scolarité ont augmenté au Canada. Seulement 16.9 p. 100 des Canadiens font des études supérieures, contre environ 40 p. 100 de la population des États-Unis.

Les prêts aux étudiants ne permettent plus à ceux-ci d'équilibrer leurs budgets. Pour illustrer ma thèse, permettez-moi de me reporter à un relevé des moyens dont disposent les étudiants, effectué en 1966 par l'Union canadienne des étudiants. Ce relevé, dont M. Robert Rabinovitch assumait la direction, donne un aperçu des difficultés avec lesquelles les étudiants sont aux prises aujourd'hui. Il révèle qu'un étudiant-type consacre environ 25.6 p. 100 de son budget à ses frais de scolarité, soit en moyenne \$430 par an. Il indique aussi que la chambre et les repas ainsi que les autres dépenses d'ordre ménager représentent 25.28 p. 100 du budget,

[M. Macquarrie.]

ou environ \$424 annuellement. Il est évident que les frais de scolarité et de pension complète représentent plus de la moitié du budget d'un étudiant ordinaire, qui s'élève normalement à \$1,677 par année. Ces chiffres valent pour les étudiants ordinaires qui fréquenteraient l'université il y a deux ans. Comme vous pouvez le constater, monsieur l'Orateur, les prêts actuellement disponibles ne suffiront pas à répondre aux besoins de nos étudiants, surtout avec la hausse très sensible du coût de la vie depuis quelques années. Un député a déjà signalé la chose aujourd'hui.

Puis, tous les étudiants canadiens, particulièrement les jeunes filles, éprouvent de grandes difficultés à se trouver des emplois rémunérateurs pendant l'été. Je sais que les étudiants de l'Université de la Saskatchewan sont aux prises avec cette difficulté. Les jeunes filles notamment ne peuvent guère se trouver d'emplois convenablement rétribués. Elles travaillent habituellement comme secrétaires ou commis. Il est donc évident que les frais de scolarité, le coût des manuels et le coût de la vie ayant augmenté, notre programme de prêts aux étudiants est devenu insuffisant.

Nous devons aussi considérer la justice en éducation, aujourd'hui inexistante. Le système en général favorise les étudiants bourgeois ou riches. A ce sujet, je me réfère à l'enquête menée par l'Association canadienne des étudiants dont j'ai parlé tantôt. D'après cette enquête, ceux qui gagnent \$3,000 ou moins représentent 22.1 p. 100 de la population canadienne; pourtant, seulement 9 p. 100 des universitaires viennent de ces milieux. Environ 54 p. 100 des Canadiens ont un revenu au-dessous de \$5,000 mais seulement 28 p. 100 des étudiants des universités viennent de ces milieux.

A l'autre extrémité du spectre, nous constatons que 6.1 p. 100 des Canadiens touchent \$10,000 par an et plus, et que 25 p. 100 des étudiants sont issus de ce groupe plus aisé. Les chiffres montrent l'injustice de notre système d'éducation. La classe de la société d'où vient l'étudiant est un facteur déterminant des possibilités qu'il a de s'instruire. Le quart des étudiants viennent du groupe plus riche qui représente 6.1 p. 100 de la population et à peu près 28 p. 100 du groupe plus pauvre qui comprend 54 p. 100 des Canadiens.

Si l'on veut que l'enseignement supérieur soit universellement accessible à tous, il faut changer le système. Les prêts aux étudiants sont bons en soi mais ils ne vont pas assez loin. Beaucoup de jeunes qui voudraient aller à l'université ne peuvent payer les frais d'inscription; bon nombre ne peuvent trouver de travail pour y subvenir et d'autres, soit à cause de leur milieu familial soit à cause de